Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Session 2023 • Amérique du Nord • Jour 2

Code sujet **23-HGGSPJ2AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Sujet de dissertation au choix
2 réponses • sujet p. 2–2

Étude critique de documents — La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation : le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais
1 réponses • sujet p. 3–4

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation

10 points

Sujet de dissertation au choix

Sujet de dissertation 1

Question Sujet 1

Sujet p. 2

> La connaissance : un enjeu majeur des relations internationales.

Sujet 1 — La connaissance : un enjeu majeur des relations internationales.

Démarche. Il faut prendre la connaissance au sens large : savoirs scientifiques et techniques, information, renseignement et maîtrise des données. Elle devient un enjeu international parce qu'elle peut procurer des avantages économiques, militaires et politiques. Elle nourrit donc des rivalités, mais les échanges de connaissances peuvent aussi favoriser la coopération. La dissertation doit articuler ces deux dimensions et ne pas limiter le sujet à la seule recherche scientifique.

Problématique. Comment la connaissance est-elle devenue une ressource stratégique des relations internationales, à la fois source de puissance et objet de rivalités, tout en pouvant favoriser la coopération entre les États ?

Plan argumenté. I. Depuis le XIX^{e} siècle, les savoirs contribuent à la puissance des États et à leur compétition. II. Au XX^{e} siècle, la recherche scientifique et technique devient un enjeu géopolitique majeur, sans exclure la coopération. III. À l'ère numérique, l'information et les données renouvellent les rapports de force et posent des enjeux de souveraineté et de sécurité.

Rédaction.

La puissance d'un État ne dépend pas seulement de son territoire, de sa population ou de ses forces armées. Elle repose aussi sur sa capacité à produire des connaissances, à les protéger et à les mobiliser. Les savoirs scientifiques et techniques soutiennent l'économie et l'armement ; le renseignement aide à anticiper les décisions d'un adversaire ; l'information peut renforcer l'influence d'un acteur. La connaissance est donc un enjeu majeur des relations internationales. Elle alimente des rivalités, mais sa circulation et sa production peuvent également donner lieu à des coopérations.

Comment la connaissance est-elle devenue une ressource stratégique des relations internationales, à la fois source de puissance et objet de rivalités, tout en pouvant favoriser la coopération entre les États ? Depuis le XIX^{e} siècle, elle nourrit la puissance et la compétition des États. Au XX^{e} siècle, la recherche scientifique et technique devient un enjeu géopolitique majeur, parfois coopératif. Enfin, l'ère numérique accroît l'importance stratégique de l'information et des données.

I. La connaissance, un fondement de la puissance et de la compétition.

La connaissance contribue d'abord à l'affirmation de la puissance parce qu'elle permet de mieux connaître et contrôler les territoires. Au XIX^{e} siècle, explorations, cartographie et inventaires scientifiques fournissent des informations utiles à la circulation, à l'administration et à l'exploitation des espaces. Dans les empires coloniaux, connaître les ressources, les populations et les voies de communication sert des objectifs politiques et économiques. La production de savoirs accompagne donc aussi les rivalités impériales.

La connaissance est également un levier de puissance économique et militaire. La maîtrise des sciences et des techniques favorise l'industrialisation et transforme les transports, les communications et les armements. Les États investissent dans l'enseignement, la recherche et l'expertise, tout en cherchant à protéger leurs

innovations. La capacité à produire et à appliquer des savoirs différencie les puissances ; les transferts de technologies peuvent, à l'inverse, modifier les équilibres économiques et stratégiques.

Enfin, le renseignement permet de réduire l'incertitude sur les capacités et les intentions d'un adversaire. Il peut contribuer à anticiper une crise et à éclairer la décision politique. Toutefois, les informations recueillies peuvent être incomplètes, mal interprétées ou volontairement trompeuses. La connaissance est ainsi une ressource de puissance, mais aussi un objet de compétition dont l'usage comporte des risques.

II. Au XX^{e} siècle, la recherche scientifique devient un enjeu stratégique, entre rivalité et coopération.

Les guerres mondiales rendent particulièrement visible le rôle des savoirs scientifiques et techniques. Les États mobilisent la recherche pour améliorer les armements, les communications et les moyens de détection. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le projet Manhattan, lancé par les États-Unis avec la participation de scientifiques réfugiés d'Europe, aboutit à la mise au point de la bombe atomique. Les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, en août 1945, montrent qu'une avancée scientifique peut bouleverser les rapports de force internationaux et avoir des conséquences humaines considérables.

Pendant la guerre froide, les États-Unis et l'URSS se livrent une compétition scientifique et technologique. Le lancement du satellite Spoutnik par l'URSS, le 4 octobre 1957, puis le vol de Youri Gagarine, le 12 avril 1961, renforcent la perception d'une avance soviétique dans la conquête spatiale. Les États-Unis créent la NASA en 1958 et développent leur effort scientifique ; Apollo 11 permet à des astronautes américains de se poser sur la Lune le 20 juillet 1969. Ces réalisations ont une portée technique et symbolique : elles manifestent la capacité des deux puissances à mobiliser leurs ressources et leurs savoirs. La compétition concerne également les armes nucléaires, les missiles, l'informatique et le renseignement.

La rivalité n'empêche pas toute coopération. Le traité de non-prolifération nucléaire, ouvert à la signature en 1968 et entré en vigueur en 1970, vise à encadrer la diffusion des armes nucléaires. La coopération scientifique internationale se développe également lorsque le partage des observations et des compétences est utile. La Station spatiale internationale, dont le premier élément est mis en orbite en 1998, associe notamment les États-Unis et la Russie. Les échanges scientifiques sont aussi importants pour l'étude du climat et les enjeux de santé publique. La connaissance constitue donc à la fois un champ de compétition et une ressource commune face à des problèmes qui dépassent les frontières.

III. À l'ère numérique, l'information et les données renouvellent les rapports de force.

Depuis la fin du XX^{e} siècle, la numérisation et l'interconnexion des sociétés augmentent la valeur stratégique de l'information. Les données personnelles, économiques et politiques sont recueillies et traitées par des entreprises et des États. Le contrôle des infrastructures, des plateformes, des outils de calcul et des technologies numériques peut procurer une influence considérable. La maîtrise des composants électroniques, des réseaux et de l'intelligence artificielle est ainsi devenue un enjeu de compétition économique et géopolitique. Les États cherchent à protéger leurs secteurs stratégiques et à limiter certaines dépendances.

Le cyberespace est également un lieu de confrontation. Des opérations informatiques peuvent viser des administrations, des entreprises ou des infrastructures essentielles. Des campagnes de désinformation tentent d'influencer les opinions et d'affaiblir la confiance dans les institutions. L'identification des auteurs d'une opération peut être difficile, ce qui complique les réponses politiques et juridiques. De plus, la diffusion rapide d'une information ne garantit ni sa fiabilité ni sa bonne compréhension. Les sociétés doivent donc concilier la liberté d'expression et l'accès à l'information avec la lutte contre les manipulations et la protection des systèmes.

Ces évolutions posent enfin la question de la souveraineté. Les États veulent former leur population, soutenir la recherche, protéger les données et sécuriser les infrastructures. Mais une autonomie complète est difficile dans un monde marqué par l'interdépendance des chaînes de production et des réseaux

scientifiques. Les défis transnationaux exigent aussi des échanges. La connaissance met ainsi en tension la volonté de contrôler les informations stratégiques et la nécessité de coopérer.

La connaissance est donc un enjeu majeur des relations internationales parce qu'elle soutient la puissance économique, militaire et politique, tout en constituant un objet de rivalité entre États et acteurs privés. De la maîtrise des territoires au XIX^{e} siècle à la course à l'espace pendant la guerre froide, puis aux enjeux numériques contemporains, la capacité à produire, interpréter et protéger les savoirs contribue à organiser les rapports de force. Les coopérations scientifiques et les défis mondiaux rappellent toutefois qu'aucun acteur ne peut toujours agir seul. L'enjeu est donc de concilier souveraineté, sécurité et coopération.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La connaissance est un enjeu majeur des relations internationales parce qu'elle procure des avantages économiques, militaires et politiques, nourrit les rivalités de puissance et devient stratégique dans le cyberespace. Elle peut aussi favoriser la coopération lorsque les États partagent des savoirs pour répondre à des risques et à des défis communs.

Sujet de dissertation 2

Question Sujet 2

Sujet p. 2

> L'évolution des acteurs et des formes de la guerre depuis l'époque de Clausewitz.

Sujet 2 — L'évolution des acteurs et des formes de la guerre depuis l'époque de Clausewitz.

Démarche. Il faut traiter conjointement les acteurs de la guerre et ses formes, depuis l'époque de Clausewitz jusqu'à aujourd'hui. Carl von Clausewitz, officier prussien et théoricien, écrit au début du XIX^{e} siècle à partir de l'expérience des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Il analyse la guerre comme un acte de violence visant à contraindre l'adversaire et comme la continuation de la politique par d'autres moyens. Il ne s'agit donc pas d'opposer mécaniquement sa pensée aux conflits contemporains, mais de mesurer les transformations et les continuités.

Problématique. Comment les acteurs et les formes de la guerre se sont-ils transformés depuis Clausewitz, et dans quelle mesure cette évolution remet-elle en cause ou confirme-t-elle ses analyses ?

Plan argumenté. I. Au XIX^{e} siècle et jusqu'aux guerres mondiales, les États dominent la guerre, mais la mobilisation des sociétés et les moyens industriels en élargissent l'échelle. II. Depuis 1945, la dissuasion nucléaire limite l'affrontement direct des grandes puissances, tandis que se développent les guerres indirectes et les conflits de décolonisation. III. Depuis la fin de la guerre froide, acteurs non étatiques, insurrections, terrorisme et cyberopérations diversifient les formes de la guerre, sans faire disparaître les États ni les objectifs politiques.

Rédaction.

Au début du XIX^{e} siècle, l'officier prussien Carl von Clausewitz réfléchit à la guerre à partir des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Dans son ouvrage posthume *De la guerre*, publié à partir de 1832, il la présente comme un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire et comme la continuation de la politique par d'autres moyens. Cette analyse souligne le rôle des objectifs politiques, tout en prenant en compte les passions, le hasard et les incertitudes du combat.

Depuis cette époque, les acteurs et les formes de la guerre ont évolué. Les armées de masse, l'industrialisation puis les armes nucléaires ont transformé les moyens et l'échelle des affrontements. Après 1945, aux conflits entre États s'ajoutent des guerres indirectes et des guerres de décolonisation. Plus

récemment, les acteurs non étatiques et les opérations dans le cyberespace ont pris une place accrue.

Comment ces évolutions remettent-elles en cause ou confirment-elles les analyses de Clausewitz ? Au XIX^{e} siècle et jusqu'aux guerres mondiales, la guerre reste principalement une affaire d'États, mais mobilise de plus en plus largement les sociétés. Depuis 1945, la dissuasion nucléaire et les conflits indirects transforment les affrontements. Enfin, depuis la fin de la guerre froide, les acteurs et les formes de combat se diversifient sans effacer la dimension politique de la guerre.

I. Des guerres dominées par les États, dont la mobilisation s'élargit au XIX^{e} siècle et pendant les guerres mondiales.

À l'époque de Clausewitz, les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes renforcent la mobilisation des populations et la place des armées de masse. La levée en masse décrétée en France en 1793 inscrit la guerre dans une mobilisation nationale. Les guerres napoléoniennes, menées par des États et leurs armées, atteignent une ampleur considérable. L'analyse de Clausewitz reste pertinente : la violence militaire sert des objectifs politiques, même si le déroulement d'une guerre peut échapper aux intentions initiales des dirigeants.

Au XIX^{e} siècle, les États demeurent les principaux acteurs des conflits. L'industrialisation transforme les moyens de faire la guerre : chemins de fer, télégraphe, armements et production de masse facilitent la mobilisation des hommes et du matériel. L'unification allemande, achevée en 1871 après la guerre franco-prussienne, illustre l'articulation entre affrontement militaire et projet politique de construction nationale. Les acteurs principaux restent étatiques, mais les moyens et l'organisation des conflits changent.

Les deux guerres mondiales marquent le passage à une guerre totale, dans laquelle les États mobilisent armées, économie, sciences et populations civiles. La Première Guerre mondiale, de 1914 à 1918, oppose des coalitions d'États et entraîne une mobilisation humaine et industrielle massive. La Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945, élargit encore cette mobilisation et s'accompagne de violences extrêmes contre les populations, notamment du génocide des Juifs et des Roms perpétré par l'Allemagne nazie et ses collaborateurs. Les bombardements atomiques américains d'Hiroshima et de Nagasaki, les 6 et 9 août 1945, marquent l'entrée dans l'ère nucléaire. La guerre reste liée à des buts politiques, mais ses moyens menacent désormais les sociétés dans leur ensemble.

II. Depuis 1945, la dissuasion nucléaire et les guerres indirectes transforment les affrontements.

Après 1945, les États-Unis et l'URSS deviennent les deux principales puissances militaires. La possession d'armes nucléaires par les deux superpuissances rend extrêmement dangereux un affrontement direct. La dissuasion repose sur la crainte de représailles capables d'infliger des destructions massives. Elle ne fait pas disparaître la guerre, mais contribue à déplacer la rivalité vers des conflits indirects, où les superpuissances soutiennent des alliés sans s'affronter directement. La guerre de Corée, de 1950 à 1953, oppose notamment la Corée du Nord, soutenue par la Chine et l'URSS, à la Corée du Sud, soutenue par une coalition menée par les États-Unis sous mandat de l'ONU. Elle illustre l'imbrication des rivalités mondiales et des conflits locaux.

Les guerres de décolonisation révèlent aussi la diversité des acteurs et des formes de combat. En Indochine, le Viet Minh combat la France jusqu'à la défaite française de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954. En Algérie, le Front de libération nationale mène à partir de 1954 une guerre contre la France, qui s'achève par les accords d'Évian du 18 mars 1962 et l'indépendance algérienne. Ces conflits opposent des armées régulières à des mouvements de libération qui pratiquent notamment la guérilla et s'appuient sur des réseaux politiques et sociaux. La supériorité matérielle ne garantit donc pas nécessairement la victoire face à un adversaire poursuivant un objectif politique durable.

La guerre du Vietnam, particulièrement marquée par l'intervention américaine à partir des années 1960, illustre également les difficultés d'une puissance conventionnelle face à une guérilla. Les conflits de la guerre froide ne se réduisent donc pas à des affrontements entre armées régulières. La pensée de Clausewitz reste néanmoins utile pour comprendre les objectifs politiques poursuivis et les relations entre violence, rapports de force et décisions des dirigeants.

III. Depuis la fin de la guerre froide, des acteurs et des formes de guerre plus divers, mais des États toujours centraux.

Depuis la fin de la guerre froide, les guerres civiles et les conflits impliquant des acteurs non étatiques occupent une place importante. Des groupes armés, des milices et des organisations terroristes affrontent des États ou d'autres groupes. Les attentats du 11 septembre 2001, organisés par Al-Qaïda aux États-Unis, conduisent les États-Unis et leurs alliés à intervenir en Afghanistan à partir d'octobre 2001 contre le régime taliban, qui abritait l'organisation. Cet épisode montre qu'un acteur non étatique peut frapper une grande puissance et provoquer une réponse militaire. Il ne signifie pas pour autant la disparition de la guerre entre États : ceux-ci restent les principaux détenteurs des armées régulières.

Les formes de combat se diversifient : guérilla, attentats, combats urbains et opérations associant forces régulières et irrégulières peuvent coexister. Les civils sont souvent directement exposés. Les médias et les réseaux numériques influencent la perception des combats : les acteurs diffusent leurs récits, cherchent à recruter ou à démoraliser l'adversaire. Les guerres dites hybrides combinent moyens militaires et non militaires, comme la désinformation, les pressions économiques et les opérations informatiques. Le cyberespace est ainsi un domaine de confrontation, même si une cyberattaque ne constitue pas automatiquement, à elle seule, une guerre.

Les États conservent cependant un rôle déterminant : ils financent et commandent les armées, nouent des alliances et définissent les objectifs politiques des opérations. Les conflits contemporains ne sont donc pas simplement des guerres sans États. La diversité des acteurs et des moyens s'est accrue, mais les questions mises en évidence par Clausewitz — objectifs politiques, violence, incertitude et rapport entre moyens et objectifs — demeurent essentielles. Sa pensée doit être adaptée aux nouvelles formes de conflit plutôt que rejetée.

Depuis l'époque de Clausewitz, les acteurs de la guerre se sont diversifiés et ses formes ont changé : aux affrontements entre États se sont ajoutées la guerre totale, les guerres indirectes, les guérillas, le terrorisme et les opérations dans le cyberespace. Les États conservent toutefois un rôle essentiel et la guerre demeure liée à des objectifs politiques. Les analyses de Clausewitz restent donc pertinentes, à condition de les adapter à des conflits dont les acteurs, les moyens et les échelles sont devenus plus divers.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Depuis Clausewitz, les acteurs de la guerre se sont diversifiés et ses formes se sont transformées : aux affrontements entre États se sont ajoutées les guerres totales, les conflits indirects, les guérillas, le terrorisme et les opérations cyber. Toutefois, les États conservent un rôle essentiel et la guerre demeure liée à des objectifs politiques ; les analyses de Clausewitz restent donc pertinentes, à condition d'être adaptées aux conflits contemporains.

Étude critique de documents

10 points

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation : le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Question Consigne

Sujet p. 3, 4

> En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez comment et pourquoi le patrimoine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est valorisé.

Introduction. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est un territoire façonné par l'exploitation du charbon : terrils et autres traces matérielles témoignent de cette activité et de l'histoire des populations qui y ont travaillé. Après le recul de l'activité minière, la question se pose de conserver cet héritage et de lui donner une place dans la vie actuelle du territoire. Le document 1, texte de l'Office de tourisme de Béthune-Bruay consulté en septembre 2022, présente la reconversion de Loisinord. Le document 2 est l'affiche, datée de 2022, d'une exposition temporaire du Centre historique minier de Lewarde, intitulée « La mine fait son cinéma ».

Problématique : comment et pourquoi le patrimoine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est-il valorisé ?

Les documents montrent deux démarches complémentaires : réutiliser les paysages hérités de la mine pour de nouveaux loisirs et faire connaître l'histoire minière par la médiation culturelle. Ces actions visent à préserver et transmettre le patrimoine, mais aussi à soutenir la vie locale et l'attractivité du territoire.

1. Réutiliser les paysages miniers en leur donnant de nouveaux usages.

Le document 1 décrit Loisinord, où deux anciens terrils et leurs abords ont été réaménagés pour les loisirs. Sur un terril de plus de 129 mètres de haut, constitué de « gravats de la mine », une piste de ski extérieure permanente a été aménagée. Le texte la présente comme unique en Europe. À environ deux cents mètres, un lac creusé à l'emplacement d'un second terril permet notamment le ski nautique et le wake-board ; le site comprend aussi un skate park. Ainsi, des formes du paysage issues de l'industrie deviennent des équipements sportifs et récréatifs.

Cette reconversion ne gomme pas le passé : le texte rappelle la fermeture de la mine en 1962, les carreaux miniers fermés les uns après les autres et la visibilité de la « chaîne des terrils ». Le paysage est donc à la fois transformé et conservé comme trace de l'activité minière. Il acquiert aussi une nouvelle fonction de découverte du territoire, puisqu'il offre un point de vue sur les terrils, la Belgique et les monts de Flandre.

La valorisation est également sociale et touristique. Le document insiste sur les habitants, notamment les jeunes de Nœux-les-Mines et les étudiants lillois, ainsi que sur les rencontres, l'apprentissage et le travail des personnes qui font fonctionner le site. Il rapporte l'ambition de le faire vivre « pour les habitants d'abord, pour les touristes plus tard ». Cette présentation illustre comment un héritage industriel peut accueillir de nouvelles pratiques et contribuer à l'attractivité d'un territoire marqué par la désindustrialisation.

2. Transmettre la mémoire minière par la culture et la reconnaissance patrimoniale.

Le document 2 est une affiche de l'exposition temporaire « La mine fait son cinéma », organisée en 2022 par le Centre historique minier de Lewarde. Son titre associe explicitement l'histoire de la mine au cinéma et l'affiche annonce une proposition culturelle au public. Elle ne donne cependant pas le contenu détaillé de l'exposition. Sa légende signale le soutien de l'UNESCO, des Monuments historiques et de collectivités territoriales : la valorisation patrimoniale mobilise donc des acteurs culturels et des institutions de protection, ainsi que des pouvoirs publics territoriaux.

Les deux documents se complètent : Loisinord met en avant des usages de loisirs dans un paysage minier réaménagé, tandis que Lewarde propose de faire connaître la mine par une exposition. La première démarche rend le patrimoine accessible par l'expérience du lieu ; la seconde le transmet par la médiation culturelle. Plus largement, l'inscription du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, comme paysage culturel, témoigne de la reconnaissance de sa valeur patrimoniale à l'échelle internationale. Cette reconnaissance renforce l'enjeu de conservation et de transmission des traces matérielles et de l'histoire sociale du bassin minier.

3. Des objectifs multiples, à considérer avec les limites des documents.

La valorisation répond d'abord à un objectif de préservation et de transmission : les paysages miniers rappellent l'importance du travail et de l'industrie dans l'histoire du territoire. Elle répond aussi à des enjeux sociaux et territoriaux, en créant des lieux de pratique, de rencontre et de découverte. Enfin, loisirs et tourisme peuvent contribuer à diversifier les activités et à renforcer l'attractivité d'une région touchée par le recul de l'industrie charbonnière.

Il faut toutefois tenir compte du point de vue des sources. Le document 1 est une présentation publiée par un office de tourisme : elle cherche à promouvoir Loisinord et insiste sur son caractère attractif et les activités proposées. Elle ne fournit ni bilan économique, ni données sur la fréquentation, ni évaluation des effets environnementaux ou des coûts. Le document 2 est une affiche événementielle : elle renseigne sur le titre, l'organisateur, la date et les soutiens annoncés, mais ne permet pas d'évaluer le contenu complet de l'exposition ou sa réception par le public. Les documents ne suffisent donc pas à mesurer les résultats de ces actions ni à rendre compte de toutes les difficultés de conservation. La valorisation ne se réduit pas à faire du patrimoine une attraction : elle suppose aussi de préserver la compréhension de l'histoire industrielle et de la mémoire des mineurs.

Conclusion. Le patrimoine du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est valorisé par la reconversion de paysages miniers en lieux de loisirs, comme à Loisinord, et par des actions culturelles de transmission, comme l'exposition organisée à Lewarde. Ces démarches donnent de nouveaux usages aux traces de la mine, rendent son histoire accessible et peuvent contribuer à la vie locale et à l'attractivité du territoire. Elles s'inscrivent dans une reconnaissance patrimoniale plus large, mais les deux documents, respectivement promotionnel et événementiel, ne permettent pas à eux seuls d'en mesurer les effets.

Confrontation des documents

Document	Nature, auteur ou organisateur et date	Valorisation mise en avant	Limites de la source
Document 1	Texte de l'Office de tourisme de Béthune-Bruay, consulté en septembre 2022	Loisinord : piste de ski aménagée sur un terril, lac de loisirs à l'emplacement d'un second terril, skate park ; usages locaux et attractivité touristique	Présentation promotionnelle : pas de bilan économique, de données de fréquentation ni d'évaluation environnementale
Document 2	Affiche de l'exposition temporaire du Centre historique minier de Lewarde, 2022	Transmission culturelle de l'histoire minière par l'exposition « La mine fait son cinéma » ; soutien de l'UNESCO, des Monuments historiques et de collectivités territoriales annoncé dans la légende	L'affiche ne détaille ni le contenu de l'exposition ni sa réception par le public

Les documents présentent deux formes complémentaires de valorisation : le réemploi de paysages industriels et la transmission culturelle de la mémoire minière.

RÉPONSE À RETENIR

Le patrimoine du bassin minier est valorisé de deux façons complémentaires : à Loisinord, des paysages hérités de la mine accueillent des activités de loisirs et de tourisme ; à Lewarde, une exposition transmet la mémoire minière par la culture. Ces actions cherchent à préserver et faire connaître l'histoire du territoire, à créer de nouveaux usages et à soutenir la vie locale et son attractivité. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les documents sont une présentation touristique et une affiche : ils ne permettent pas d'évaluer les résultats ni toutes les limites de ces actions.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/spe-hg-geopolitique-sciences-po-2023-amerique-nord-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.